Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 60 (1950-1951)

Heft: 1

Rubrik: Votre Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VOTRE



CROIX-ROUGE

La Direction de la Croix-Rouge suisse s'est réunie

La Direction de la Croix-Rouge suisse a tenu sa troisième séance de l'année le 26 octobre dernier à Berne, sous la présidence du Dr G.-A. Bohny. L'ordre du jour comprenait diverses questions concernant notamment le Secours aux enfants, la transfusion sanguine, les infirmières, ainsi que les nouvelles tâches et les nouveaux droits de la Croix-Rouge suisse dans le cadre des Conventions de Genève du 12 août 1949.

Les membres de la Direction ont entendu également un rapport du Dr G.-A. Bohny sur la session des Gouverneurs de la Ligue à Monaco, ainsi qu'un exposé du Dr Mousson, président de la section zurichoise, sur le voyage effectué au printemps dernier en Autriche par une délégation de la Croix-Rouge suisse, voyage qui avait principalement pour but d'obtenir des informations sur les activités de la Croix-Rouge autrichienne de la Jeunesse. Enfin, les membres de la Direction ont assisté à la projection du film «Asylrecht» concernant le problème des réfugiés en Allemagne.

Les secours sanitaires volontaires

Le 2 novembre dernier, la Croix-Rouge suisse a convoqué à Berne une conférence de presse au cours de laquelle le lieut.-col. Kessi, médecin-chef de la Croix-Rouge, le col.-brigadier Meuli, médecin en chef de l'armée, et M. Bieli, président de l'Alliance suisse des samaritains, ont orienté les journalistes sur diverses questions concernant les secours sanitaires volontaires.

Avec les colonnes Croix-Rouge

La colonne Croix-Rouge 1, à Genève, la colonne 2, à Macolin, et les colonnes 4 et 10, à Langenthal, effectueront leurs cours de répétition dans le courant du mois de novembre.

L'Ecole de perfectionnement pour infirmières

Dans sa séance du 26 octobre, la Direction de la Croix-Rouge suisse a accepté le budget et le programme d'enseignement de l'Ecole de perfectionnement pour infirmières. Un premier cours de quatre mois a débuté dans cet établissement le 23 octobre dernier, avec la participation de 15 infirmières. Enfin, la Croix-Rouge suisse organisera le 21 novembre prochain, à Zurich, une petite fête destinée à marquer l'inauguration officielle de l'Ecole.

Le Secours aux enfants

Les collaborateurs du Secours aux enfants se sont réunis le 18 octobre dernier à Berne afin de discuter de diverses questions concernant l'organisation des convois d'enfants, les parrainages et la propagande.

Les petits prétuberculeux

L'hospitalisation d'enfants prétuberculeux dans les préventoriums de la Croix-Rouge suisse est prévue de la façon suivante:

Beau-Soleil, Gstaad, 36 petits Italiens, début décembre. Miralago, Brissago, 30 Anglais et 30 Français, début janvier.

Fragola, Orselina, 30 enfants réfugiés de Westphalie. «Jugendhaus», Flueli, 30 enfants réfugiés du Schleswig-Holstein.

Les enfants réfugiés

La Commission du Secours aux enfants envisage l'organisation de trois convois d'enfants pendant l'hiver, à savoir un convoi de Basse-Saxe et du Schleswig-Holstein et deux convois de Bavière, amenant chacun environ 500 enfants. L'organisation d'autres convois sera subordonnée aux offres d'accueil qui parviendront des familles suisses.



Répondez à l'appel de fonds de la Source!

La Source, école romande d'infirmières de la Croix-Rouge suisse, continue à instruire en grand nombre des infirmières indépendantes, auxquelles elle s'efforce de donner l'amour des malades et la meilleure formation technique.

- 1000 Sourciennes sont au service des malades en Suisse et à l'étranger.
- 500 furent mobilisées dans l'armée durant la dernière guerre.
- 152 élèves font aujourd'hui leurs études.

Afin de pouvoir toujours mieux remplir sa mission, la Source doit restaurer et moderniser ses installations. Mais elle a besoin pour cela de fonds importants.

Versez-lui votre don au compte de chèques postaux La Source, Appel de fonds, II. 13155, Lausanne.

C'est pourquoi elle vous demande de l'aider, car son avenir dépend de vous.

Les présidents de section se réunissent

Trois conférences de présidents de section auront lieu en novembre: le 11, à Zurich, pour la Suisse alémanique; le 13, à Lugano, pour le Tessin; le 18, à Lausanne, pour la Suisse romande.

En ce qui concerne plus particulièrement la Suisse romande, les discussions porteront notamment sur les actions de secours en faveur des réfugiés, la Croix-Rouge de Jeunesse, la collecte de mai 1951 et la création d'équipes d'auxiliaires volontaires dans les sections

La ferme-école du Chambon

Une petite délégation du Comité central, accompagnée par diverses autres personnalités, s'est rendue du 3 au 5 novembre au Chambon-sur-Lignon, en France, afin d'étudier sur place divers problèmes concernant la ferme-école de la Croix-Rouge suisse.

DANS LE MONDE

Un pont aérien pour les réfugiés entre l'Allemagne et l'Australie

L'Organisation internationale des réfugiés a créé un pont aérien qui permettra à plus d'un millier de réfugiés de gagner l'Australie en un temps record. Ce pont aérien qui relie Brême à Sydney a commencé à fonctionner le 11 octobre dernier. Le trajet Brême-Sydney, long de plus de 15 000 km, sera coupé par deux escales: Colombo et Port-Darwin.

En plus des 1000 réfugiés qui vont emprunter le pont aérien Allemagne-Australie, des milliers d'autres gagneront l'Australie par bateau au cours des prochains mois. L'O. I. R. projette d'en transporter quelque 21 000 avant la fin de l'année.

En outre, comme par le passé, l'O. I. R. continuera à employer des avions pour transporter en Australie certaines catégories de réfugiés qui peuvent difficilement supporter les longues traversées (enfants en bas âge, femmes enceintes, réfugiés âgés, etc.).

A ce jour, l'Australie a ouvert ses portes à plus de 150 000 réfugiés, ce qui la place, après les Etats-Unis, au second rang des pays qui ont accueilli des réfugiés.

La Suède prend des mesures énergiques pour assurer la sécurité de la route

En Suède, la police a le droit d'empêcher un automobiliste de conduire sa voiture s'il y a lieu de penser qu'il a consommé de l'alcool; pratiquement, le policier enlève les clés de l'auto et les dépose au prochain poste. Si la police suspecte un conducteur d'avoir conduit en état d'ébriété, elle a le droit d'exiger l'analyse du sang même s'il n'y a eu aucun accident. Après la prise de sang par un médecin, le conducteur est libéré provisoirement; s'il est porteur du pourcent d'alcool prohibé par la loi, il est condamné. On peut citer les noms de hauts personnages qui ont été condamnés à un mois ou plus de prison effective pour ivresse au volant, même sans avoir provoqué d'accident. Les rigueurs de la loi s'étendent d'ailleurs aux passagers qui laissent un conducteur prendre le volant en état d'ivresse sans s'y opposer; ils sont considérés alors comme complices.

Nos mots-croisés

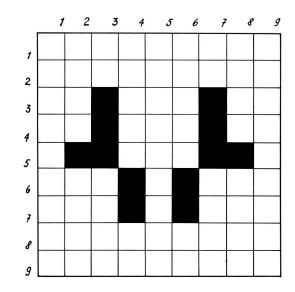
Solution du problème précédent.

Horizontalement

Ire. - Ane. 2. Convierai. 3. Eta. - Ops. 4. Clé. 5. Assiettes.
RS. - Ré. 7. Ie. - Lai. - On. 8. Cuisinent. 9. Ars. - Usé.

Verticalement

1. Ice. - Arica. 2. Rôtisseur. 3. Ena. - Is. 4. Ci. - LS. 5. Pillerais. 6. Et. - In. 7. Aro. - Eu. 8. Napperons. 9. Eis. - Sente.



Bon voyage!

Horizontalement

- 1. Elle fut l'un des premiers «Ruban bleu».
- 2. Le bateau le ferait certainement par gros temps.
- 3. Adverbe de lieu. Se déplacera. Pronom.
- Figure au début d'un itinéraire. Son siège est à Genève. -Suggère une idée de lieu.
- 5. Pronom mélangé.
- 6. On en dépense plus d'un en Extrême-Orient. Département français qui attire de nombreux touristes suisses.
- Celui de son cœur partit pour Cythères. Plateau montagneux d'Asie amputé de son quart.
- 8. Ce que je ferai de celui qui n'ose pas voyager.
- 9. En voyage, me renseignais sur les coutumes locales.

Verticalement

- 1. Il faut avoir du temps et de l'argent pour se l'accorder.
- Mois de l'année particulièrement favorable aux voyages. -On risque de rencontrer cet animal si l'on voyage dans les pays nordiques.
- Il n'est guère navigable. Un solitaire auquel on a enlevé deux lettres (mélangé par surcroit!).
- 4. On ne risque pas d'en avoir besoin si l'on n'a rien à se reprocher. - Lorsqu'on l'a fait de certains récits de voyage, on a souvent envie de partir à son tour!
- 5. Une telle histoire est plus passionnante que n'importe quel roman.
- 6. Muse peu amusante. Suggère une idée de liaison.
- Point de départ d'un voyage musical. Changea d'idée sur le but de son voyage.
- Elle peut être le prélude à un voyage pour un captif. La moitié d'un insecte qui n'aime guère se déplacer.
- 9. Je le ferais de mes connaissances si je pouvais voyager.